

# Déclaration

---

97/57

TELLE QUE PRONONCÉE

ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE LLOYD AXWORTHY,  
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,  
À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU  
FORUM D'ACTION CONTRE LES MINES

OTTAWA (Ontario)  
Le 2 décembre 1997



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Canada

Mesdames et Messieurs,

Bienvenue à Ottawa! Beaucoup d'entre vous étiez ici en octobre dernier, pour notre première conférence sur les mines terrestres. Depuis, nous avons connu une année riche en activité frénétique et marquée par une intense diplomatie de presse. De Maputo à Tokyo, de Vienne à Ashkabad, de Kempton Park à Bonn, de Manille à New Delhi, de Sanaa à Bruxelles, de Sydney à Oslo, les gouvernements et les peuples de la planète ont entrepris une extraordinaire croisade mondiale afin d'interdire les mines terrestres antipersonnel. Et leurs efforts ont été couronnés de succès.

Lorsque, dans cette salle même, voici un peu plus d'un an, je nous avais mis au défi de revenir à Ottawa signer un traité d'interdiction des mines terrestres, j'avoue que je n'étais pas sûr du résultat. Par contre, je me disais que le risque en valait la peine, qu'il existait un réel désir, une réelle possibilité de négocier un tel instrument. À franchement parler, toutefois, j'étais loin d'espérer qu'un aussi grand nombre d'entre nous seraient au rendez-vous. Mais le risque en valait vraiment la peine, les résultats sont là pour le prouver. Nous serons plus de 100 États à signer la convention demain, ce qui en fera presque le premier traité de l'histoire à réunir autant de signatures dès l'ouverture. La convention que nous nous apprêtons à signer est un instrument solide, sans exceptions ni échappatoires. Elle témoigne de la détermination et de la volonté politique qui ont inspiré dès le départ le processus d'Ottawa.

Je sais que beaucoup d'entre vous travaillez depuis longtemps à la réalisation de cet objectif. Ce succès sans précédent, c'est à votre énergie, à votre détermination et à votre courage que nous le devons - aux efforts de la Campagne internationale contre les mines terrestres, dirigés par Jody Williams, et à des douzaines de campagnes nationales; à ceux du groupe de pays résolus qui ont enclenché le processus, rédigé et négocié le traité; à ceux des organismes humanitaires et, enfin, des personnes ayant survécu aux mines terrestres dans le monde, qui vivent quotidiennement la tragédie engendrée par ces armes.

Tout au long de la semaine, nous aurons l'occasion de célébrer et d'applaudir, mais aussi de pleurer et de nous rappeler la peine, la douleur et la souffrance que connaissent tant de personnes dans le monde. Avant de nous engager dans l'activité des trois prochains jours, je voudrais m'arrêter un instant au contexte et aux incidences plus vastes de ce que nous avons accompli ensemble.

La convention est déjà en soi une grande réussite. Mais sa portée est encore plus vaste. Pour le comprendre, il suffit de se poser quelques questions : Pourquoi tout a-t-il si bien fonctionné? Comment mobiliser les nouvelles forces et les nouveaux outils de la diplomatie, qui nous ont amenés si loin, afin de traduire dans la réalité les dispositions du traité? Que nous a appris notre

expérience de la dernière année dont nous pourrions nous servir pour renforcer la sécurité humaine au siècle prochain?

À mon avis, la campagne contre les mines terrestres marque un important tournant sur trois points :

- premièrement, l'opinion publique a décidé qu'il faut fixer des limites au comportement humain, et ce même sur le champ de bataille;
- deuxièmement, nous pouvons oeuvrer de façons nouvelles, à l'intérieur comme à l'extérieur des organismes internationaux existants, et accomplir des progrès sans précédent; et
- troisièmement, les États et les organisations non gouvernementales peuvent, en agissant en véritables partenaires, parvenir à des résultats qu'ils ne sauraient obtenir chacun de leur côté.

Rien de tout cela n'aurait été possible il y a dix ans, voire cinq ans à peine. Jusqu'à tout récemment, les simples particuliers et les groupes non gouvernementaux n'avaient pas leur place dans la diplomatie internationale, surtout dans le domaine des intérêts traditionnels de sécurité. Ainsi, le coût, en termes humains, des mines terrestres et autres menaces à la sécurité individuelle était largement dissimulé aux yeux de la communauté internationale.

Ces dernières années, toutefois, les organisations et les conférences internationales se sont ouvertes à un certain nombre d'acteurs non gouvernementaux. La souveraineté étatique, désormais plus diffuse, ne constitue plus le seul apanage des gouvernements. La société civile a réclamé et obtenu une place à la table. Les démocraties sont en pleine ascension. Enfin, la mondialisation et la révolution informatique se conjuguent pour faire de la planète une « communauté » où les idées traversent les frontières plus rapidement que jamais auparavant. Il faut maintenant compter avec le pouvoir du peuple sur la scène internationale.

De plus en plus écoutées, ces voix nouvelles nous ont dit clairement l'intolérance du public face aux engins de guerre qui, par leur nature même, font un nombre massif de victimes dans les populations civiles. Et elles nous ont rappelé que les valeurs humanitaires doivent l'emporter sur les intérêts militaires. Il y a deux semaines, j'ai rencontré des écoliers canadiens qui, dans le cadre de la campagne UNICEF de sensibilisation aux dangers des mines, avaient rédigé leur propre traité d'interdiction. Véritable déclaration des droits des enfants vivant dans les pays infestés par les mines, ce document établit le plus clairement possible que les enfants ont le droit de jouer sans crainte de se blesser.

Cette évolution de notre façon de concevoir la sécurité internationale, et la guerre elle-même, est porteuse de très profondes conséquences. Les conflits entre États ne disparaîtront pas – du moins pas encore. Mais, avec la fin de la Guerre froide, nous risquons moins de voir éclater de grands conflits internationaux. Dans certains États, les dépenses militaires sont en chute libre, tout comme d'ailleurs les ventes mondiales de matériel de défense. Désormais, et de plus en plus, c'est dans les conflits intérieurs que réside le danger. Les menaces à la sécurité de l'individu – atteintes aux droits de la personne, tensions interethniques, pauvreté, dégradation de l'environnement, terrorisme – se sont accrues, alimentant des cycles de violence à répétition dont les premières victimes sont les populations civiles.

Dans ces circonstances, il ne suffit plus de garantir la sécurité de la nation pour protéger les individus. Plutôt que dans la puissance militaire des États, la sécurité réside dorénavant dans les conditions de la vie quotidienne, autrement dit l'alimentation, le logement, les terres arables, la santé, l'emploi, la liberté politique et la sécurité personnelle. Dès lors, nous devons :

- nous préoccuper moins d'assurer la paix entre les États, et davantage de la renforcer à l'intérieur de ceux-ci;
- nous laisser dicter nos décisions de politique étrangère moins par les intérêts militaires, et davantage par les valeurs humaines;
- nous attacher moins à la géopolitique, et davantage au géogouvernement.

En raison de leur nature mondiale, les menaces qui pèsent sur la sécurité humaine doivent recevoir une réponse d'envergure mondiale. Ni les États agissant seuls, ni les efforts conjugués de quelques grandes puissances ne suffiront à la tâche. Pour cela, il faut créer de nouvelles alliances, rapprocher les États, grands et petits, de toutes les régions du monde, coopérer avec des particuliers et des organisations de tous les secteurs de la société.

Soyons clairs : Je ne prône pas ce genre de partenariats comme une sorte de diplomatie d'autosatisfaction, mais parce qu'ils produisent des résultats. C'est de la bonne diplomatie. La campagne contre les mines a été une réussite parce qu'elle a rapproché les États producteurs de mines et les États victimes de mines, les organisations humanitaires et les organisations non gouvernementales [ONG] actives sur le terrain, sans compter les survivants d'explosions de mines. Cette réussite a été le résultat de nouvelles synergies qui se sont créées. Il ne s'agissait pas simplement de consulter les ONG ou d'obtenir leurs avis. C'était bien plus que cela, un partenariat de travail à part entière entre gouvernements et groupes civils, chacun

apportant au processus son avantage comparatif et ses capacités particulières.

Depuis octobre dernier, nous travaillons en tandem : les ONG à mobiliser l'opinion publique et les gouvernements, la volonté politique. Au nom de mon gouvernement, et d'autres également, je tiens à vous dire que nous n'avons négligé aucun instrument de la diplomatie internationale – rencontres et négociations bilatérales et multilatérales, démarches des ambassadeurs, appels téléphoniques du premier ministre à ses homologues – pour préparer le texte de la convention et susciter des appuis en sa faveur au sein de la communauté des nations. Je tiens à saluer les efforts considérables consentis par tous ceux présents ici aujourd'hui, ainsi que par nos propres fonctionnaires et diplomates, pour nous réunir en si grand nombre à Ottawa.

Pour toutes ces raisons, je pense que le « processus d'Ottawa », ainsi qu'on l'appelle maintenant, est le symbole d'un changement profond et durable dans la conduite des relations internationales. Mais ce processus a aussi, à l'évidence, des effets immédiats très concrets, à savoir la signature d'une convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.

Nous méritons bien de prendre un moment pour célébrer notre succès commun. La signature de ce traité historique à la toute fin du siècle est l'engagement que prend notre génération envers l'avenir, le pont qu'elle lance vers le nouveau millénaire.

Mais nos réjouissances sont nécessairement empreintes d'une certaine tristesse, accompagnées d'un sens renouvelé des responsabilités. Nous devons nous rappeler les victimes, et parmi elles, ces braves qui ont perdu leur vie au cours d'opérations de déminage. Nous devons nous rappeler aussi qu'il y a des millions de mines antipersonnel qui sont encore ensevelies dans le sol, et qu'elles mutilent et tuent des gens et ravagent des terres au moment même où nous nous parlons.

Le fait est que la convention d'interdiction sera dépourvue de signification si nous ne la mettons pas en oeuvre. Si nous ne l'utilisons pas comme point de départ, et si nous ne nous engageons pas à nouveau à travailler ensemble pour éliminer toutes les mines antipersonnel. C'est à cela que sert ce Forum d'action contre les mines : à mettre en oeuvre la convention, à éliminer les mines antipersonnel, et à aider les victimes à reprendre en main leur vie.

Les défis à relever apparaissent clairement : universalisation et entrée en vigueur du traité; destruction des stocks; déminage des zones touchées; soins, réadaptation et réinsertion des victimes.

Et, aussi, relèvement des pays paralysés par la présence de ces tueurs silencieux dans leur sol.

Au cours des deux prochains jours, plus de 100 pays de toutes les régions du monde signeront la convention. C'est un début extraordinaire. Mais il nous reste beaucoup à faire pour que la convention devienne un instrument véritablement universel.

Nous continuerons certes d'encourager les pays non-signataires à adhérer à la convention, mais nous ne les traiterons pas en étrangers. Un bon nombre d'entre eux interdisent l'exportation ou l'emploi des mines au niveau national, et se sont engagés à collaborer au déminage et à l'aide aux victimes. Ces dernières semaines, nous avons encouragé les pays non-signataires à venir à Ottawa à titre d'observateurs. Nous espérons qu'ils s'intégreront au processus en participant aux tables rondes. Voilà un autre exemple de l'esprit d'ouverture et de transparence qui caractérise le processus depuis le début.

Quarante pays doivent ratifier la convention pour qu'elle prenne effet et que son texte devienne réalité. Le premier ministre du Canada présentera son instrument de ratification au secrétaire général de l'ONU [Organisation des Nations unies] demain. Je crois savoir que plusieurs autres pays seront également en mesure de ratifier la convention immédiatement. Notre objectif devrait être d'obtenir les 40 ratifications nécessaires le plus tôt possible.

Dans un an à compter d'aujourd'hui? Cela vous rappelle-t-il quelque chose?

Après l'entrée en vigueur de la convention, nous aurons quatre ans pour détruire les stocks. Cela peut se faire, mais nous devons mettre en commun information, expertise et technologie.

Nous aurons 10 ans à partir de l'entrée en vigueur de la convention pour débarrasser des mines les terrains qui en sont infestés. D'ici là, ces terrains doivent être arpentés, marqués, surveillés, cartographiés et clôturés. Certains des pays les plus touchés sont les moins à même de faire face à la tâche longue et coûteuse de déminage. D'autre part, certains pays infestés peuvent offrir une expérience précieuse à la suite des efforts extraordinaires qu'ils ont engagés pour déminer leur sol. Pour respecter l'échéance de dix ans, il nous faudra collaborer et coordonner nos efforts de déminage et de sensibilisation au problème des mines dans le monde.

Une fois la convention signée, le véritable défi humanitaire consistera à faire en sorte que les victimes ne reçoivent pas seulement une assistance médicale immédiate, mais aussi de l'aide pour réintégrer leurs sociétés. Que les victimes puissent vivre une vie riche et productive dans leur collectivité, malgré leurs

souffrances et leur diminution, tel est l'aspect humain de la crise des mines terrestres sur lequel feu la princesse Diana a attiré l'attention du monde. C'est le défi que le Comité international de la Croix-Rouge, Handicap International, le Landmines Survivors Network et d'autres ont entrepris de relever, et nous devons tous les y aider.

Comme vous pouvez le constater, les défis qui nous sont lancés sont considérables. Pour les relever avec succès, il faudra des ressources financières appréciables. Nous nous réjouissons des engagements déjà pris, mais il nous en faut davantage. Nous allons coopérer avec d'autres pays, avec des fondations et avec le secteur privé pour obtenir des ressources additionnelles, sachant que les fonds employés à remédier aux effets des mines antipersonnel sont en fait un investissement au titre du développement durable – une incitation à améliorer la condition humaine. Outre les ressources, nous aurons aussi besoin d'un vaste programme d'action, afin que les efforts déployés à travers le monde soient coordonnés, cohérents et complémentaires.

Le Forum d'action contre les mines est conçu de manière que vous puissiez discuter des problèmes, poser les questions qui doivent être posées, et peut-être apporter des réponses dans certains cas. Mais notre but n'est pas de résoudre toutes les questions ici; c'est plutôt de prendre connaissance de l'éventail des questions qui se posent; de recenser les sujets sur lesquels il faudra travailler plus longuement; et de mettre en place un calendrier initial d'activités qui nous aidera à décortiquer les problèmes et à trouver des solutions pratiques.

Voici quelques questions que je voudrais soumettre à votre réflexion :

- Comment pouvons-nous mieux aider et encourager d'autres pays à signer la convention, et les pays qui l'ont déjà signée à la ratifier? Quel rôle les organisations régionales peuvent-elles jouer?
- Quelle est la meilleure façon de collecter et de colliger des données sur le terrain, pour mieux comprendre l'ampleur des tâches à accomplir?
- Quels sont les moyens les plus efficaces d'effectuer des relevés des terrains minés, de les marquer, de les cartographier et de les déminer, et comment pouvons-nous mettre en commun nos informations sur les meilleures pratiques?
- Quel est le meilleur moyen de procurer aux survivants l'assistance dont ils ont besoin pour réintégrer leur société?
- Quelles nouvelles formes de coopération nous permettront d'assurer l'application de la convention?
- Enfin, comment pouvons-nous diffuser le message et nous aider à progresser dans l'application de notre programme?

Nous avons conçu ce Forum, et ses résultats, afin de reproduire une des plus grandes forces du processus à ce jour : le partage rapide de l'information et de l'expérience par les moyens les plus efficaces et les plus ouverts. Au cours du Forum, nous essaierons d'en saisir l'essence dans une série de documents, que vous pourrez rapporter chez vous le 4 décembre.

Ce ne seront pas des documents négociés, du genre de ceux qui exigent tant d'efforts dans le cadre de multiples conférences multilatérales, mais plutôt des outils basés sur nos discussions des trois prochains jours : un rapport sommaire sur les discussions des tables rondes, une liste de participants et d'organisations, conçue comme un outil détaillé pour la constitution de réseaux et, par-dessus tout, un Agenda d'action contre les mines.

D'ici au printemps, notre propre Centre d'élaboration de la politique étrangère s'emploiera à préparer une publication sur la Campagne contre les mines terrestres et les enseignements à en tirer.

L'Agenda d'action contre les mines est conçu comme une carte routière réunissant les initiatives et les actions précises que les participants veulent mener à bien au cours des prochains mois. Il servira de guide de référence complet des efforts internationaux relatifs à tous les aspects du dossier des mines antipersonnel. Nous vous invitons à contribuer à sa rédaction.

La convention qui sera ouverte à la signature demain nous donne un cadre et un catalyseur pour notre action future. Mais le travail que nous accomplissons ici à Ottawa n'est qu'une première étape. L'Agenda d'action contre les mines insufflera à la communauté internationale une orientation et un moyen de coordonner nos efforts à long terme.

En fixant l'Agenda d'action contre les mines, nous devons faire preuve à la fois de créativité, de sens pratique et d'engagement. Nous devons conserver le même sens du but à atteindre et la même cohérence durant la prochaine étape de nos travaux qu'au cours de la première. Le Canada s'engage à travailler, dans cet esprit ouvert et résolu, à l'application de la convention. J'invite tous ceux et celles qui sont présents à apporter leur contribution, quelles que soient leurs forces particulières - expertise, financement, ou compétences pour la constitution de réseaux et la mobilisation - à notre cause commune, l'élimination du fléau des mines terrestres.

Avec la convention, nous assumons une responsabilité de poids : « faire cesser les souffrances et les pertes en vies humaines causées par les mines antipersonnel » dans le monde entier. Nous avons pris un engagement solennel par ce traité : nous avons assumé l'obligation stricte de régler définitivement la crise des

mines antipersonnel. Nous avons donné notre parole. Nous devons maintenant collaborer pour remplir nos nouvelles obligations.

Qui plus est, en accomplissant cette tâche humanitaire urgente, nous ouvrons aussi, je crois, une nouvelle voie pour la conduite des relations internationales. Ce qui vaut pour les mines antipersonnel doit être vrai de toutes les armes de guerre : nos citoyens n'accepteront plus des armes qui menacent les civils et bouleversent la vie quotidienne des individus.

Au Manitoba, ma province natale, les Indiens Cris ont un dicton : Quand un voyageur demande où est le sentier, la réponse est : « Il nous faut l'ouvrir ensemble ». Nous tous ici présents sommes les pionniers. Nous avons déjà parcouru beaucoup de chemin. Au cours des trois prochains jours, nous devons entamer la prochaine étape de notre voyage ensemble.